

Convention de partenariat

Entre,

Albret Communauté, dont le siège social est fixé Centre Haussmann 10 place Aristide Briand 47600 Nérac, représentée par son Président en exercice, Monsieur Alain LORENZELLI,

D'une part,

Et,

La Mairie de Nérac, située 1 Pl. du Général de Gaulle à 47600 Nérac, représentée par son maire, Monsieur Nicolas LACOMBE,

D'autre part,

Il est préalablement exposé :

Dans le cadre de ses activités le service Petite Enfance – Enfance – Jeunesse d'Albret Communauté propose la formation « Communication bienveillante Faber et Mazlish » à l'ensemble de ses agents. Cette formation fait partie des actions de formation mises en place depuis 2020, conformément à l'axe 6 de la convention Territoriale Globale (Renforcer le service PEEJ).

Albret Communauté propose d'étendre cette action de formation aux agents de l'accueil périscolaire de Nérac, dont certains interviennent par le biais de mises à disposition à Albret Communauté, et dans la mesure où tous partagent le Projet Educatif de Territoire.

Il apparait pertinent mutualiser cette formation pour permettre une continuité dans la qualité de l'accueil des enfants du territoire.

Ceci étant exposé, les parties conviennent :

Article 1 – Objet de la convention

La présente convention a pour objet de préciser le cadre d'intervention d'Albret Communauté dans la formation d'agents du périscolaire de la commune de Nérac.

Intitulé de la formation : « Parler pour que les enfants écoutent - Ecouter pour que les enfants parlent »

Nature de la formation : Communication bienveillante

Durée et dates : 7 mars, 21 mars, 4 avril, 25 avril, 9 mai, 23 mai et 6 juin 2023 de 9h00 à 11h30

Lieu : Centre Haussmann, 10 Place Aristide Briand à 47600 Nérac

Formateur : Madame Eva CLOUET habilitée par Madame Sophie BRENGARD du Rézo Animation Faber et Mazlish

Article 2 – Effectifs

Dans la limite de 9 places disponibles, la commune de Nérac s'engage à communiquer la liste des agents qui suivront la formation, au plus tard le 01/03/2023.

Article 3 – Dispositions financières

La formation est dispensée à titre gratuit.

Fait à NERAC

Le

Pour Albret Communauté,
Le Président,

Pour la Mairie de Nérac
Le Maire,

Alain LORENZELLI

Nicolas LACOMBE

22 FEV. 2023

